



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/46
14 octobre 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-dix-septième réunion
Montréal, 1-5 décembre 2025
Point 9 c) de l'ordre du jour provisoire¹

PROPOSITION DE PROJET : CUBA

Ce document contient les observations et recommandation du Secrétariat sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- | | | | |
|---|--|------|---------------------|
| • | Plan de gestion de l'élimination des HCFC
(phase II, troisième tranche) | PNUD | Approbation globale |
|---|--|------|---------------------|

¹ UNEP/OzL.Pro/ExCom/97/1

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Cuba

(I) TITRE DU PROJET	AGENCE	RÉUNION D'APPROBATION	MESURE DE RÉGLEMENTATION
Plan d'élimination des HCFC (phase II)	PNUD	86 ^e	Élimination de 100% d'ici 2030

(II) DERNIÈRES DONNÉES DE L'ARTICLE 7 (annexe C, groupe I)	Année : 2024	2,44 (tonnes PAO)
--	--------------	-------------------

(III) LATEST COUNTRY PROGRAMME SECTORAL DATA (ODP tonnes)								Year: 2024	
Produits chimiques	Aérosols	Mousses	Lutte contre l'incendie	Réfrigération		Solvant	Agent de transformtion	Utilisation en laboratoire	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Entretien				
HCFC-22					2,44				2,44

(IV) DONNÉES SUR LA CONSOMMATION (tonnes PAO)			
Référence : 2009 - 2010:	16,88	Point de départ des réductions globales durables :	30,23
CONSOMMATION ADMISSIBLE AU FINANCEMENT (tonnes PAO)			
Déjà approuvée :	30,23	Restante :	0,00

(V) PLAN D'ACTIVITÉS ENDOSSÉ		2025	2026	2027	Total
PNUD	Élimination des SAO (tonnes PAO)	2,00	0,00	0,00	2,00
	Financement (\$US)	223 000	0	0	223 000

(VI) DONNÉES DU PROJET			2020	2021-2022	2023	2024	2025	2026-2027	2028	2029	2030	Total
Limites de consommation du Protocole de Montréal (tonnes PAO)			10,97	10,97	10,97	10,97	5,49	5,49	5,49	5,49	0	s.o.
Consommation maximale admissible (tonnes PAO)			10,97	10,97	10,97	10,97	5,49	5,49	5,49	5,49	0	s.o.
Financement convenu en principe (\$US)	PNUD	Coûts du projet	260 000	0	260 000	120 000	208 000	0	208 000	0	104 000	1 160 000
		Coûts d'appui	18 200	0	18 200	8 400	14 560	0	14 560	0	7 280	81 200
Fonds approuvés par le Comité exécutif (\$US)		Coûts du projet	260 000	0	260 000	120 000	0	0	0	0	0	640 000
		Coûts d'appui	18 200	0	18 200	8 400	0	0	0	0	0	44 800
Financement total recommandé pour approbation à cette réunion (\$US)		Coûts du projet	0	0	0	0	208 000	0	0	0	0	208 000
		Coûts d'appui	0	0	0	0	14 560	0	0	0	0	14 560

Recommandation du Secrétariat :	Approbation globale
---------------------------------	---------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du gouvernement de Cuba, le PNUD, à titre d'agence d'exécution désignée, a présenté une demande de financement pour la troisième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH), au montant de 208 000 \$US, plus des coûts d'appui d'agence de 14 560 \$US.² La demande inclut un rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche et le plan de mise en œuvre de la tranche pour la période de 2026 à 2027.

Rapport sur la consommation de HCFC

2. Le gouvernement de Cuba a déclaré une consommation de 2,44 tonnes PAO de HCFC en 2024, qui est inférieure de 85,6 pour cent à la valeur de référence du pays pour les HCFC aux fins de conformité. Le tableau 1 résume la consommation de HCFC pour la période 2020-2024.

Tableau 1. Consommation de HCFC à Cuba (données de l'article 7 pour 2020-2024)

HCFC	2020	2021	2022	2023	2024	Référence
Tonnes métriques (tm)						
HCFC-22	23,46	14,74	25,36	10,06	44,45	259,05
HCFC-124	0,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,60
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23,61
HCFC-142b	0,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,36
Total (tm)	24,06	14,74	25,36	10,06	44,45	283,62
Tonnes PAO						
HCFC-22	1,29	0,81	1,39	0,55	2,44	14,25
HCFC-124	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,01
HCFC-141b	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,60
HCFC-142b	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Total (tonnes PAO)	1,31	0,81	1,39	0,55	2,44	16,88

3. Actuellement, Cuba importe uniquement du HCFC-22, utilisé pour l'entretien de l'équipement de réfrigération et surtout de climatisation. Les importations de HCFC-141b sont interdites depuis le 1^{er} janvier 2014 et les importations de HCFC-141b contenu dans des polyols prémélangés, depuis le 1^{er} janvier 2016. Les importations d'équipement contenant des HCFC sont interdites depuis le 1^{er} janvier 2015.

4. Le niveau global de la consommation de HCFC à Cuba avait été maintenu en deça des limites réglementaires durant les années précédentes grâce à la mise en œuvre des activités du PGEH et à l'introduction progressive de technologies de remplacement. La consommation de HCFC a fortement diminué en 2020, avec un niveau inférieur de 78,8 pour cent au niveau de 2019 (en tonnes métriques). La consommation est restée faible en raison de l'impact de la pandémie du COVID-19 sur des secteurs clés de l'économie, notamment le tourisme, et de la lenteur de la reprise économique, amorcée en 2024 seulement, entraînant une augmentation de la demande pour le secteur de l'entretien et donc une augmentation de la consommation.

Rapport d'étape sur la mise en œuvre du programme de pays

5. Le gouvernement de Cuba a communiqué des données sur le secteur de la consommation de HCFC dans le rapport sur la mise en œuvre du programme de pays qui correspondent aux données communiquées en vertu de l'article 7 du Protocole de Montréal.

² Selon la lettre du ministère des Sciences, des technologies et de l'environnement adressée au PNUD, en date du 22 septembre 2025.

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

6. Cuba a remplacé la Loi 81/1997 par la Loi 150/2023 pour actualiser le Système environnemental national par l'introduction de contrôles plus stricts des émissions, de permis obligatoires pour la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux selon les conventions internationales, et révisé les processus d'octroi de quotas et de permis. Des éléments techniques avaient été fournis pour l'élaboration de la nouvelle législation. Des codes tarifaires du système harmonisé ont été modifiés selon les instructions de l'Organisation mondiale des douanes.

7. De la formation a été offerte (en présentiel et en ligne) à 79 agents des douanes (dont 48 femmes) et des ateliers ont été organisés à l'intention de 100 importateurs de frigorigènes et d'équipement de réfrigération et de climatisation (dont 38 femmes), portant sur la nouvelle législation, les codes tarifaires, les permis pour l'équipement, la documentation et les nouvelles tendances technologiques. Un détecteur de frigorigène a été fourni à l'administration des douanes; des affiches contenant des informations sur les frigorigènes à éliminer et les produits de remplacement ont été développées et distribuées aux agents des douanes et aux importateurs.

Secteur de l'entretien dans la réfrigération

8. Les activités suivantes ont été mises en œuvre dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération et de climatisation (RAC) durant la tranche précédente :

- a) *Application des bonnes pratiques d'entretien* : Au total, 1 301 techniciens (dont neuf femmes) et 108 formateurs (dont neuf femmes) ont reçu une formation sur les bonnes pratiques d'entretien, incluant la manipulation sécuritaire des frigorigènes inflammables; trois ateliers sur l'installation, l'entretien et la réparation de l'équipements de RAC ont été organisés à l'intention des petites et moyennes entreprises (PME); 25 trousse³ ont été fournies à des techniciens; des séances techniques sur le système de certification technique ont été organisées avec le ministère de l'Éducation; et du matériel d'information (brochures et affiches) sur les bonnes pratiques d'entretien pour les HCFC et la gestion des hydrocarbures (HC) a été développé et distribué à l'échelle nationale;
- b) *Renforcement des instituts d'enseignement technique* : Trois nouveaux centres de formation ont été ouverts dans trois provinces, pour un total de 17 établissements de formation (14 écoles techniques pour la réfrigération, deux universités, et un institut de réfrigération et climatisation); de l'équipement et des outils⁴ ont été fournis à 14 centres de formation dispensant de la formation sur les bonnes pratiques d'entretien;
- c) *Renforcement du réseau de récupération, recyclage et régénération (RRR)*: Deux visites régionales ont été effectuées avec deux spécialistes au sujet des stratégies de RRR; trois ateliers ont été organisés pour 120 participants (techniciens et formateurs) afin de partager les expériences en matière de RRR et de promouvoir la récupération et le recyclage; des séances de travail technique sur le développement d'un réseau de récupération et de recyclage ont été tenues avec le ministère de l'Environnement; et la mise en opération du réseau est prévue durant la troisième tranche;
- d) *Promotion de solutions de remplacement pour la réduction de la consommation de HCFC*

³ Machine de récupération, pompe à vide, bonbonnes, manomètre-collecteur, balance pour frigorigènes et filtres.

⁴ Équipement (climatiseur, mini-réfrigérateur), pompes à vide, machines de récupération, manomètres, compresseurs.

et l'utilisation de frigorigènes à faible potentiel de réchauffement de la planète (PRP) : Des diagnostics et des visites de sites ont été menés chez les utilisateurs finals, soutenus par des séances techniques avec les dirigeants des installations et les techniciens pour une bonne compréhension de l'installation, de sa consommation de HCFC et des options technologiques; deux ateliers (en présentiel et en ligne) à l'intention des décideurs et des concepteurs, présentant un survol environnemental, la sélection des frigorigènes de remplacement et les nouvelles technologies dans les différents secteurs, ont réuni 85 participants (dont 27 femmes); un atelier sur les statistiques a été organisé pour des spécialistes de l'environnement pour présenter des sujets liés au genre et recueillir des données sur le secteur RAC afin de soutenir la mise en œuvre du projet et la planification stratégique; deux missions (en Allemagne et en Espagne) ont été organisées, avec deux spécialistes chacune, pour une formation technique et l'apprentissage de technologies de remplacement pour différents secteurs et applications;

- e) *Activités de sensibilisation du public :* Quatre campagnes d'information et de sensibilisation ont été organisées sur les solutions de remplacement des HCFC, incluant des spots télévisés et radiophoniques, des dépliants contenant de l'information sur l'élimination des HCFC et la protection de la couche d'ozone; des brochures ont été préparées et distribuées pendant les ateliers et lors d'activités menées à l'échelle nationale pour promouvoir l'inscription à des cours sur les bonnes pratiques.

Activités pour maintenir l'efficacité énergétique dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération

9. Le projet concernant l'efficacité énergétique, présenté conformément à la décision 89/6, qui visait à concevoir, installer et mettre en opération deux chambres froides utilisant du R-290 et du CO₂ comme frigorigène, a été lancé; des visites de sites ont été effectuées et des données techniques recueillies (capacité de réfrigération, dimensions de la chambre froide); l'état de la salle des machines a été évalué; des fournisseurs d'équipements à base de CO₂ et de HC ont été identifiés; le consultant international fournissant un soutien technique a été confirmé; des réunions initiales ont été tenues pour discuter des exigences techniques; les mandats du personnel local ont été préparés, et le processus de sélection, amorcé.

Mise en œuvre et suivi du projet

10. Du montant de 12 500 \$US, approuvé pour la mise en œuvre et le suivi du projet, un total de 5 918 \$US a été décaissé pour des déplacements et des réunions au niveau local, et autres coûts administratifs.

Niveau de décaissement des fonds

11. En date de septembre 2025, sur les 640 000 \$US, approuvés jusqu'à présent, 381 723 \$US (59,6 pour cent) avaient été décaissés pour le PNUD, tel qu'indiqué dans le tableau 2 ci-dessous. Le solde de 258 277 \$US sera décaissé en 2026 et 2027.

Tableau 2. Rapport financier sur la phase II du PGEH pour Cuba (\$ US)

Tranche de financement	Fonds approuvés	Fonds décaissés	Taux de décaissement (%)	Solde des fonds
Première	260 000	260 000	100	0
Deuxième	260 000	118 824	45,7	141 176
Activités additionnelles (décision 89/6)	120 000	2 899	2,4	117 101
Total	640 000	381 723	59,6	258 277

Plan de mise en œuvre de la troisième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

12. Les activités suivantes seront mises en œuvre entre janvier 2026 et décembre 2027:

- a) *Renforcement des politiques et du cadre juridique* : Formation de 35 agents des douanes et 65 importateurs sur l'identification des frigorigènes et la conformité à la législation actualisée; fournir des éléments techniques pour de nouvelles résolutions environnementales, contribuant au cadre juridique de Cuba pour la protection de la couche d'ozone et l'action climatique (20 000 \$US);
- b) *Application des bonnes pratiques d'entretien* : Formation de 820 techniciens aux bonnes pratiques de réfrigération et à l'utilisation sécuritaire des frigorigènes inflammables; formation de 68 formateurs sur les frigorigènes et les technologies de remplacement, et des ressources pour la mise à jour des salles de classe (50 000 \$US);
- c) *Renforcement des instituts d'enseignement technique* : Acquisition de trois trousseaux d'outils pour trois centres de formation⁵; organisation de deux ateliers de formation pour 40 décideurs et concepteurs et formation de deux spécialistes sur les technologies de remplacement (20 000 \$US);
- d) *Renforcement du réseau RRR* : Acquisition d'équipement et d'outils⁶ pour renforcer cinq centres de RRR existants; trois ateliers pour la formation de 90 techniciens au RRR; et un atelier sur RRR pour 30 formateurs (25 000 \$US);
- e) *Promotion de solutions de remplacement pour la réduction de la consommation de HCFC et l'utilisation de frigorigènes à faible PRP* : Acquisition d'équipement à faible PRP pour trois centres de formation⁷; démonstration d'une technologie à faible PRP par l'acquisition de trois climatiseurs à base de HC montés sur le toit (10-20 TR) d'un établissement de soins de santé, pour promouvoir la technologie à faible PRP et offrir de la formation à des techniciens; et acquisition de trois dispositifs de suivi, rapport sur les économies d'énergie et diffusion (50 000 \$US);
- f) *Activités de sensibilisation du public* : Développement de matériel d'information, incluant des affiches et des brochures pour des campagnes d'information dans les media; organisation de trois campagnes d'information et de sensibilisation sur l'élimination des HCFC, à l'intention de parties prenantes ciblées (30 000 \$US);
- g) *Activités additionnelles concernant l'efficacité énergétique* : Conception, acquisition et installation de deux chambres froides utilisant la technologie transcritique à base de CO₂ et de R-290; acquisition d'appareils pour mesurer la consommation d'énergie; deux sessions de formation sur la technologie de remplacement pour 60 participants, incluant des techniciens et des bénéficiaires; suivi et analyse des données recueillies; organisation d'un atelier pour 30 participants afin de diffuser les résultats (solde de fonds approuvés à la 94^e réunion); et
- h) *Mise en oeuvre et suivi du projet (13 000 \$US)*: Déplacements dans le pays (5 000 \$US), coûts opérationnels (4 000 \$US), réunions avec des parties prenantes (3 000 \$US), et autres frais administratifs (1 000 \$US).

⁵ Machine de récupération, manomètre, détecteur de fuites, bonbonnes de récupération, outil de soudure, pompe à vide, thermomètre numérique et autres outils.

⁶ Unité de récupération, bonbonnes, pompes à vide, balances de précision, collecteur, détecteurs de frigorigènes et équipement de protection.

⁷ Unités de climatisation, unités de réfrigération commerciale à base de HC, outils additionnels plus petits et de l'équipement pour les centres de formation.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

Rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC

Cadre juridique

13. Le gouvernement de Cuba a fixé les quotas d'importation de HCFC pour 2025 à 5,06 ODP tonnes, soit un montant inférieur aux cibles de la réglementation du Protocole de Montréal.

Secteur de l'entretien dans la réfrigération

14. Le Secrétariat a constaté que l'acquisition d'équipement et d'outils pour l'activité de renforcement des installations de RRR existantes est en attente depuis la première tranche. Elle n'a pu être mise en œuvre durant la deuxième tranche et maintenant elle est proposée dans le cadre de la troisième tranche. Après s'être renseigné, le PNUD a expliqué que le processus d'acquisition a bien été amorcé mais aucun fournisseur adéquat n'avait pu être identifié. Étant donné l'augmentation du nombre et de la capacité des fournisseurs au cours des dernières années, l'Unité nationale de l'ozone (UNO) identifie actuellement de nouvelles sociétés capables de fournir de l'équipement de RRR qui réponde aux exigences du projet. L'UNO collabore avec le PNUD pour développer le processus d'acquisition.

15. Le Secrétariat a constaté que le projet pilote de démonstration sur le remplacement de l'équipement à base de HCFC chez les utilisateurs finals dans le cadre de la composante "Promotion de solutions de remplacement pour la réduction de la consommation de HCFC et l'utilisation de frigorigènes à faible PRP," avait été approuvé dans le cadre de la phase II du PGEH à la 86^e réunion. Toutefois, lors de l'approbation de la première tranche de la phase II du PGEH⁸, il a été noté que cette activité comprenant du financement pour la démonstration de technologies de remplacement chez les utilisateurs finals (100 000 \$US), afin d'être jugée admissible au financement au moment de la présentation de la deuxième tranche, des données détaillées devront être fournies sur la façon dont les démonstrations sont conformes aux exigences de la décision 84/84, avant que l'activité puisse être recommandée pour du financement. Par la suite, il avait été proposé d'acquérir trois climatiseurs à base de HC montés sur le toit pour une démonstration dans un établissement de soins de santé dans le cadre de la troisième tranche. À la lumière de la décision 92/36(c)⁹ et étant donné que l'activité implique un bénéficiaire unique et inclut une composante de formation pour les techniciens sur le site de la démonstration, le Secrétariat a déterminé que la décision 84/84 ne s'applique pas dans ce cas.

16. Par ailleurs, le Secrétariat a demandé au PNUD de fournir de plus amples détails sur des aspects clés de l'activité proposée, incluant les mesures politiques pertinentes, l'état de préparation du marché pour cette technologie, les mécanismes de suivi et de diffusion des résultats, le renforcement des capacités des techniciens, le potentiel d'adaptabilité et les dispositions de cofinancement. Le PNUD a répondu que l'UNO travaille avec le Bureau national pour le contrôle d'une utilisation rationnelle¹⁰ en vue de mettre en place des normes d'efficacité énergétique qui soutiennent l'adoption d'équipement à base de HC, offrent un rendement énergétique optimal et s'alignent sur les normes à développer. Ce type d'équipement pourrait servir dans une vaste gamme de secteurs et d'installations, tel que l'hôtellerie, le commerce de détail et les soins de santé. Avec l'évolution de l'économie cubaine, la demande pour des systèmes de RAC hautement

⁸ Paragraphe 33 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/45.

⁹ De ne pas appliquer la décision 84/84 aux projets qui impliquent la démonstration de technologies auprès d'un nombre limité d'utilisateurs et aux programmes de réduction des fuites chez les utilisateurs, lorsqu'ils sont soumis aux fins de financement dans le cadre des PGEH

¹⁰ L'ONURE, rattaché au ministère de l'Énergie et des mines, est l'institution responsable de la réglementation, du contrôle et de l'inspection des processus des fonctionnement et l'utilisation efficace de l'énergie.

efficaces augmente et donc cette initiative opportune aura d'autant plus d'impact. Dans le cadre du plan de mise en œuvre de l'Amendement de Kigali pour les HFC et du PGEH, les techniciens reçoivent une formation sur la manipulation sécuritaire des HC. Les résultats du projet seront partagés à travers toutes les activités de sensibilisation du PGEH et les activités de formation, telles que les ateliers, les rapports et les media. Le bénéficiaire devra signer une entente avec l'UNO pour garantir l'accès à l'équipement à des fins de formation; recueillir des informations techniques sur l'équipement telles que la consommation d'énergie et de frigorigènes, le rendement; et fournir un cofinancement pour l'installation de l'équipement. Le cofinancement du bénéficiaire inclura l'installation, le transport local, les travaux de génie civil, les travaux électriques, les tubes et le matériel, et la mise en route.

Mise en œuvre de la politique d'égalité des genres

17. Le gouvernement de Cuba appuie la politique d'égalité des genres du Fonds multilatéral. Le PGEH tient compte de l'égalité en s'assurant de la participation d'hommes et de femmes dans toutes les activités du projet. Tandis que la participation des femmes parmi les techniciens reste limitée, elle est bien notée dans d'autres domaines, tels que les douanes, les importateurs, les spécialistes et les programme de sensibilisation. Pour soutenir la sensibilisation et l'engagement, diverses initiatives sont mises en œuvre au sein du projet, comme la création de centres d'intérêt dans les écoles, la participation aux journées portes ouvertes sur l'orientation de carrière dans les universités, et l'élaboration de media éducatifs ciblant les enfants et les parents. Le ministère de l'Éducation prend aussi des mesures pour promouvoir une plus grande participation des femmes dans le secteur RAC.

Pérennité de l'élimination des HCFC et évaluation des risques

18. La pérennité est assurée par la législation et les règlements conçus spécifiquement à cet effet. Ces lois sont obligatoires, s'appliquent à l'échelle du pays et sont enchassées dans des cadres juridiques inclusifs, tels que le droit environnemental qui comprend des dispositions comme les interdictions d'utilisation, les restrictions des importations et autres mesures pertinentes. Les bénéficiaires des projets et les parties prenantes signent des contrats et des ententes qui incluent des clauses de pérennité pour la phase post-projet. La création de centres de formation assurera la pérennité, en continuant de renforcer les compétences des techniciens et les centres de RRR contribueront à soutenir la réduction de la demande de frigorigènes. Les risques potentiels incluent des retards dans l'acquisition de l'équipement et des outils et la disponibilité limitée des solutions de remplacement à faible PRP à Cuba. Pour atténuer ces risques, l'UNO travaillera avec le PNUD pour accélérer l'acquisition et explorer des bases de données de fournisseurs lors des visites, des salons et autres séminaires techniques.

Conclusion

19. Le Secrétariat a pris note que le pays respecte les cibles du Protocole de Montréal et de son Accord avec le Comité exécutif. La mise en œuvre des activités dans le secteur de l'entretien de l'équipement de réfrigération se poursuit comme prévu, à l'exception du retard dans l'opérationnalisation de RRR. Toutefois, on s'attend à ce qu'elle soit achevée durant la troisième tranche. Les activités mises en œuvre jusqu'à présent et celles prévues dans la troisième tranche, renforceront encore davantage le secteur de l'entretien, assureront la pérennité à long terme de ces activités et continueront de permettre au pays de respecter ses obligations de conformité aux termes du Protocole de Montréal.

RECOMMANDATION

20. Le Secrétariat recommande au Comité exécutif de prendre note du rapport d'étape sur la mise en œuvre de la deuxième tranche de la phase II du plan de gestion de l'élimination des HCFC (PGEH) pour Cuba et recommande également l'approbation globale de la troisième tranche de la phase II du PGEH ainsi que du plan correspondant de mise en œuvre de la tranche pour 2026-2027, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement du projet (\$ US)	Coûts d'appui (\$ US)	Agence d'exécution
(a)	Plan de gestion de l'élimination des HCFC (phase II, troisième tranche)	208 000	14 560	PNUD
